



Formation ATE
Dossier de candidature



Renseignements administratifs

Civilité : Madame Monsieur Melle

Nom : Nom de jeune fille :

Prénom : Nationalité :

Situation familiale :

- célibataire
 marié(e)
 concubin(e) / divorcé(e)

Date de naissance : Age :

Lieu de naissance : N° département :

Tel :

E-mail :

Adresse :

Code postal : Ville :

Protection sociale : MSA Sécurité sociale Autres (précisez)

Numéro de sécurité sociale :

Renseignements administratifs (suite)

● Situation actuelle

- Scolarisé(e) Étudiant(e) Salarié(e) depuis le : _____
Employeur : _____
Nature de l'emploi : _____
 CDI CDD jusqu'au _____

Demandeur d'emploi

- Êtes-vous inscrit(e) à l'ANPE (Pôle emploi) : oui non

Si oui :

- Date d'inscription (obligatoire) _____ n° identifiant _____
- Durée d'inscription : _____
- Êtes-vous bénéficiaire des aides (Pôle Emploi) :

Oui Non Rsa

- Êtes-vous bénéficiaire du Revenu Minimum d'Insertion : oui non Autre(précisez)

Depuis le :

- Êtes-vous reconnu travailleur handicapé : oui non

Où avez-vous connu cette formation ?

Site internet FFE Réseaux sociaux Bouche à oreille Autres

Renseignements administratifs (suite)

- Études suivies

Année	Établissement fréquentés (nom et ville)	Formation suivie	Diplôme obtenu (oui ou non)	Durée en années

- Activité professionnelle

Année	Entreprise	Nature du poste occupé	Durée en années

Votre projet

Décrire en quelques ligne votre projet :

Autres activités : (sport, loisir, engagement personnel, association...)

--

Entrée en formation

- Exigences préalables l'entrée en formation

Le candidat doit, préalablement à son entrée en formation à la certification professionnelle mentionnée au 1-I par la voie des unités capitalisables, répondre aux exigences suivantes :

- Être âgé de 18 ans minimum ;
 - Être titulaire de la licence fédérale de pratiquant en cours de validité ;
 - Être titulaire de l'attestation « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ou d'une attestation reconnue équivalente par la réglementation en vigueur ;
 - Présenter un certificat médical de **non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'équitation** datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation ;
 - Être titulaire au minimum du Galop 6 de pleine nature ou du Galop 6 de cavalier ou du Degré 2 délivré par la FFE ;
 - Totaliser 7 jours de randonnée minimum attestés par un établissement adhérent à la FFE ou validés sur le carnet de randonnée électronique du candidat ou être titulaire du Brevet fédéral de randonneur d'argent délivré après le 01/08/2011 ou équivalent.
- Répondre aux exigences techniques vérifiées par les 2 tests suivants :
- a) Test technique à cheval

Le test technique à cheval correspond à un parcours en terrain varié de niveau Galop 6 de pleine nature d'une distance de 0,8 à 2 km. Il comprend 20 difficultés pouvant être rencontrées dans le cadre de la randonnée. Le candidat dispose d'un temps accordé calculé selon la distance du parcours sur la base d'une vitesse de 10 km/h. Le test est évalué selon la grille d'évaluation figurant à l'Annexe 1 « Grille d'évaluation test technique à cheval ».

- b) Test d'orientation pédestre

Le test d'orientation pédestre correspond à un itinéraire de 3 à 5 km en pleine nature comprenant 8 balises. L'itinéraire est établi sur une carte au 1/25000ème, il ne doit pas comporter de pièges et les balises doivent être visibles dans un rayon de 10 mètres et placées à environ 1 mètre du sol. Le candidat dispose de 10 minutes de préparation isolée avant son départ. Lorsqu'il prend le départ, il dispose d'un temps accordé calculé selon la distance de l'itinéraire sur la base d'une vitesse de 4 km/h. A l'issue de son parcours, le candidat réalise un entretien au cours duquel il expose son expérience et sa motivation pour suivre la formation ATE. Le test est évalué selon la grille d'évaluation figurant à l'Annexe 2

Dossier de candidature

● Votre moyen de financement :

- Financement personnel
- Financement par une entreprise
- Financement par la région Bretagne
- Autres, précisez :

● Pièces à joindre au dossier de candidature :

- 4 photos d'identité récentes.
- 1 lettre de motivation sur papier libre.
- 1 photocopie de la carte d'identité (2 volets) ou du passeport en cours de validité.
- Photocopies des diplômes obtenus (PSC1, Galops 6, diplômes scolaires...)
- 1 photocopie des pièces justifiant de la satisfaction aux exigences préalables pour l'entrée en formation.
- 1 photocopie de la carte vitale.
- 1 certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'équitation y compris compétition de moins de 3 mois du jour des tests et de la non contre-indication à l'encadrement de l'équitation.
- 1 photocopie de la licence de l'année en cours.
- Attestation de droits Pôle Emploi et notification de rejet Pôle Emploi si vous êtes demandeur d'emploi.
(Document à demander à Pôle Emploi)

Je soussigné(e) _____ sollicite auprès de Sables d'or
Equitation, pour la session _____ mon admission en formation du _____

Fait à _____, le _____
Signature du candidat(e).

Nos tarifs

<i>Prestations</i>	<i>Prix unitaire</i>	<i>Quantité</i>	<i>Total</i>
Coût de la formation *	6 500 €		
Module 1	2 214 €		
Module 2	2 143 €		
Module 3	1 143 €		
Module 4	1000 €		
Stage de préparation aux tests d'entrée ou remédiations	56 € la demi-journée 251 € les 5 demi-journées		
Coût présentation aux examens	0 €		
Coût présentation aux remédiations	30 € par UC		
Assurance obligatoire (sauf si licence FFE à jour)			
Licence FFE majeur	36 €		
Hébergement			
Logement en Yourte (au mois)			
Logement en gîtes (au mois)			
Pension cheval			
Pension prés troupeau (au mois)	275 €		
Pension prés premium	375 €		
Pension box premium	405 €		
TOTAL			

*Le coût de la formation inclus :

- Les heures de cours théoriques
- Les heures de cours pratiques
- Les heures de cours d'équitation et de mise à niveau
- Les intervenants extérieurs
- Le passage des savoirs éthologiques 1 et 2.
- Prix des tests de sortie (30€ par U.C) seulement pour l'examen de sortie et non pour les remédiations.

Matériels nécessaires

● Matériel équitation :

- Tenue d'équitation, boots, et chaps ou bottes en cuir
- Matériel complet de pansage
- Un licol et sa longe
- Une longe à longer (9m)
- Une paire de longues rênes en corde et cuir + surfaix synthétique
- Une paire de guêtres ouvertes taille cheval, une paire de guêtres fermées cheval.
- Bombe (aux normes NF E.N. 1384)
- Gilet de protection (pas de dorsale)

● Pour les examens :

Lors du passage des UC, il est demandé au candidat de se présenter en tenue de concours :

- Casque aux normes, en état, cheveux attachés (résille pour les cheveux longs)
- Gilet de cross pour le PTV
- Pantalon clair (blanc ou beige)
- Veste de concours ou veste cintrée + polo ou chemise avec col blanc
- Bottes ou bottines + mini chaps
- Gants (épreuve de PTV et Cheval de bât)

● Matériel de tourisme équestre pour les cours :

- Trousse stylo + Stabilo + règle + boussole
- Ordinateur
- Lampe frontale + gilet jaune

● Pour ceux qui viennent avec leur cheval :

- **Carnet de vaccination à jour.**
- **Vermifugation à jour**
- Vos selle, filet, tapis et protection
- Votre licol et longe
- Votre matériel de pansage
- Couvertures, séchantes....

Il est possible de garer son van sur le parking du centre équestre le temps de votre formation mais le centre équestre se dégage de toutes responsabilités en cas de soucis (détérioration, casse ...).